

Plan de protection COVID

Salle louée : Jour : Heure :

Coordonnées du locataire : Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Email :

Equipe :

Responsable d'équipe : Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Email :

1. Les personnes présentant des symptômes ne sont pas autorisées à participer aux entraînements et/ou matchs. Elles doivent rester à la maison, voire être isolées, et contacter leur médecin.
2. Le port du masque est obligatoire dans l'établissement scolaire depuis l'entrée de l'établissement jusqu'à la salle.
3. Veuillez vous laver les mains avec du gel hydroalcoolique ou avec du savon avant les entraînements ou matchs.
4. L'accès aux vestiaires et douches est interdit. Les vestiaires et douches ne doivent pas être utilisés. Veuillez venir déjà changés et en survêtement. Seul le changement des chaussures pourra s'effectuer dans la salle
5. L'accès à la salle est interdit aux équipes qui joueront les matchs suivants, tant qu'un match est en cours et que le nettoyage n'est pas effectué. Seuls les responsables d'équipe pourront accéder à celle-ci afin de remplir la feuille de match.
6. Malgré le nettoyage en principe effectué par les occupants précédents, il est fortement recommandé aux équipes de désinfecter le banc et toutes les surfaces de contact.
7. Afin de garantir la tracabilité lors des entraînements, le responsable d'équipe doit établir une liste des joueurs présents (et éventuellement accompagnants) et la conserver 1 mois. Elle doit pouvoir être présentée aux autorités sanitaires en cas de demande.
Dans le même souci de tracabilité lors des matchs, tous les joueurs présents ainsi que les arbitres devront figurer sur la feuille de match. Les accompagnants devront indiquer leurs coordonnées complètes (nom, prénom et numéro de téléphone) au dos de la feuille de match. Dans le cas d'un refus, la personne devra quitter la salle.
La feuille de match sera conservée par le Groupement Autonome de Basket-ball Genève – GAB. En cas de demande, elle sera transmise aux autorités sanitaires.
8. Veuillez renoncer aux poignées de mains et « high five ».
9. Après les entraînements et/ou matchs veuillez vous laver les mains avec du gel hydroalcoolique ou avec du savon avant de quitter la salle.
10. Le responsable de chaque équipe se charge de désinfecter les bancs et les surfaces de contact qui ont été utilisés par ses joueurs.
11. Le port du masque est obligatoire dans l'établissement scolaire depuis la salle jusqu'à la sortie de l'établissement.
12. De manière générale, avant et après la rencontre, veuillez respecter les normes édictées par l'OFSP

Le locataire et/ou le responsable d'équipe s'engage, par sa signature, à faire respecter les mesures mentionnées ci-dessus.

Genève le :

Le locataire :

Le responsable d'équipe :

Ce document doit être porté à la connaissance de tous les utilisateurs de la salle.

Il est rédigé par le GAB pour les équipes du GAB.

Le GAB décline toute responsabilité pour le non-respect des mesures mentionnées ci-dessus.